

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Trois ministres en soutien

JÉRÔME CACHIN

La récolte de signatures a commencé il y a trois semaines seulement. Contre le projet de nouveau Musée des beaux-arts de Bellerive, peu de personnes doutent que le comité référendaire obtiendra les 12 000 paraphes nécessaires. La bataille des opposants contre les partisans du projet s'engage donc en vitesse accélérée: hier, trois conseillers d'Etat vaudois ont exprimé devant la presse tout le bien qu'ils en pensaient.

Convoquée 25 heures plus tôt au seul sujet de la «légalisation du plan d'affectation cantonal 310», la conférence de presse annonçait la présence de la ministre socialiste de la Culture Anne-Catherine Lyon, de son collègue UDC de l'aménagement du territoire Jean-Claude Mermoud et du président (radical) du gouvernement, Pascal Broulis.

Le plan d'affectation cantonal 310, qui permet de construire le musée sur la parcelle de Bellerive, est donc en vigueur. Le Tribunal fédéral n'a enregistré aucun recours contre la décision du Tribunal cantonal du 21 avril: ce jour-là, les juges vaudois déclaraient irrecevable le recours de l'Association Rives-Publiques. Le délai de recours est échu depuis une douzaine de jours. «On peut se battre sur la forme du musée, sur son emplacement, mais pas sur le fait que des aspects juridiques n'ont pas été respectés», lance Jean-Claude Mermoud.

L'action médiatique des trois membres du gouvernement fait suite au lancement d'un manifeste par les partisans du musée il y a deux semaines. A ce jour, le texte a été signé par plusieurs centaines de personnes. En deux moments distincts, la campagne en vue de la votation (qui devrait être agendée au mois de novembre) est donc implicitement lancée.

Si trois conseillers d'Etat se sont mobilisés, c'est pour un projet qui vise à «donner une image forte à ce canton», explique Pascal Broulis. «On ne peut pas dissocier économie et culture, l'une et l'autre se nourrissent implicitement.» Patronne de la Formation et de la culture, Anne-Catherine Lyon explique que seuls «2% des 8500 œuvres du musée peuvent être montrés chaque année». Un taux qui s'élèverait à 20% selon le directeur de l'institution, Bernard Fibicher. |